

Bulletin Municipal Taponnat - Fleurignac

HIVER
2025
2026



03 • EDITO - MOT DU MAIRE

04 • BILAN DE MANDAT

07 • VIE COMMUNALE

12 • INFOS UTILES

14 • VIE PRATIQUE

15 • LISTE DES ASSOCIATIONS

16 • AGENDA

18 • PAROLE AUX ASSOCIATIONS

22 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

23 • VIE CITOYENNE

SUIVEZ LA COMMUNE



WWW.TAPONNAT-FLEURIGNAC.FR



@TAPONNATFLEURIGNAC16



Bulletin Municipal- Mairie de TAPONNAT-FLEURIGNAC (16110)
HIVER 2025-2026 - Tirage 890 exemplaires
Directeur de la publication : Serge JACOB-JUIN
Ont participé à ce numéro : Serge JACOB-JUIN, Josiane DEXET,
Annie TEXIER, Chantal VERDEGAY, Nada GRAEHME,
Michel CHAMPROUX, Thierry DANIEL
Secrétaires : Maryse VALLAT, Ouahiba VERSIER
Mise en page : Elodie JACOB-JUIN
Impression : AGATE COMMUNICATION
Distribution : Personnel communal

MESDAMES, MESSIEURS, CHER(E)S AMI(E)S,

En ce début d'année permettez moi tout d'abord de vous adresser, en mon nom personnel et au nom de la municipalité mes meilleurs vœux de bonheur, et de réussite, dans vos projets tant personnels que professionnels.

Une bonne année, nous le savons tous, c'est lorsque notre édifice corporel ne vacille pas sous les coups de la maladie.

Une bonne santé étant la fondation essentielle pour pouvoir profiter des instants de bonheur que la vie peut nous réserver, aussi, permettez-moi de vous souhaiter la meilleure santé possible pour vous et vos proches.

Mais notre santé et notre bonheur dépendent également de la qualité de la vie dans notre belle commune.

Aussi, je souhaite ardemment que 2026 soit guidée par les valeurs qui devraient toujours nous animer collectivement, celles de solidarité, de fraternité et de partage qui constituent au fond le socle du bien-vivre ensemble.

C'est bien dans cette configuration que je me suis efforcé, tout au long de mes années à la tête de la commune de transmettre et d'appliquer ces valeurs. 1190/1650 = +460, c'est le nombre d'habitants qui ont choisi de s'installer sur notre territoire entre 2001 et 2025, dû principalement à une politique volontariste en matière de logement et d'accueil. A tous ces nouveaux habitants je leur souhaite la bienvenue et les remercie d'avoir choisi Taponnat-Fleurignac, commune où il fait bon vivre.

A l'approche de cette fin de mandat, il convient de regarder en arrière sur les réalisations qui ont jalonné l'ensemble de mes 25 ans passés à la tête de Taponnat-Fleurignac (pages 3 et 4 suivants...).

Je profite également de ces lignes pour saluer le dévouement de nos associations, de ses membres et bénévoles qui n'ont de cesse de nous proposer activités et manifestations tout au long de l'année.

Jetons un bref regard sur les trois principaux chantiers à l'étude ou déjà bien engagés. Citons la création du réseau d'assainissement collectif au village « des Métayers » en phase terminale et la régénération complète du réseau d'eau potable dans le même secteur portée par le syndicat eau ; Citons



également la rénovation et la réhabilitation de la ferme « Michaud » en 8 logements. Le chantier a pris un peu de retard et se poursuivra pendant tout le 1er semestre 2026.

Citons enfin, l'implantation d'un parc photovoltaïque dans l'ancienne carrière. Les travaux devraient débuter en 2026 (on attend la réponse d'Enedis)

Devant tout ce qui reste à entreprendre, je suis persuadé que notre commune a besoin de nouvelles énergies.

La décision de ne pas me représenter comme tête de liste aux prochaines municipales n'a été ni évidente, ni facile à prendre. Mais, vous le savez, un problème de santé a facilité ma décision, vu le stress permanent qu'engendre la fonction de maire.

Je suis fier et honoré du travail que mes différentes équipes ont pu mener à mes côtés pendant ces quatre mandats de maire et je leur rends hommage pour ces nombreux débats, ces réunions pour trouver les meilleures solutions au service des habitants de Taponnat-Fleurignac.

Bien sûr, nous n'avons pas tout réussi ou tout entrepris, mais nous avons fait à chaque fois un maximum pour respecter nos engagements et l'intérêt général. J'ai été heureux d'œuvrer avec l'ensemble des agents de la collectivité. Je ne vais pas tous les citer mais mentionner le secrétariat avec Maryse et Ouahiba. Sincèrement, je les remercie pour toute la confiance qu'ils m'ont accordée pendant toutes ces années.

Être élu, c'est d'abord un travail en équipe, se battre au quotidien pour un projet commun, dans le respect, la tolérance et l'intérêt général dans un contexte aujourd'hui relativement compliqué.

Merci à tous pour cette grande et belle aventure, empreinte de confiance de solidarité et finalement d'amitiés.

Prenez soins de vous et de vos proches.

« Au revoir à tous »

Le Maire Serge Jacob-Juin

BILAN DE MANDAT

BILAN ET RÉALISATIONS 2001-2026

ASSAINISSEMENT

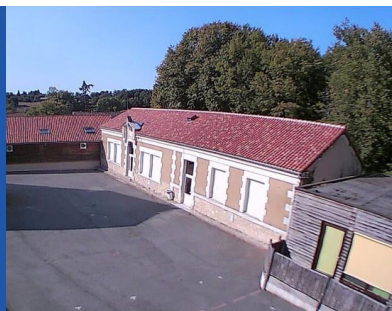


- Entretien des 10,5 kms de réseau séparatif dont 2,6 km de réseau de refoulement
- **Création réseau collectif** : La Chassagne 18 branchements
La Marvaillière 14 branchements
Les Métayers 17 branchements (en 2025)
- Représentant **518 abonnés pour 1 119 habitants reliés au réseau collectif**
- **Réhabilitation stations** :
1/ Centre bourg 800 EH. Traitement biologique par filtres plantés de roseaux + lagunages
2/ Fleurignac 200 EH. Traitement biologique par filtres plantés de roseaux

Plus de 2,4 millions d'euros ont été investis dans l'assainissement collectif représentant environ 75% de la population desservie.

JEUNESSE

ENCEINTE SCOLAIRE



- Suppression des anciennes toilettes et création d'un nouvel espace
- Mise en place d'une **nouvelle chaudière biomasse** granulés avec silo de 9 tonnes de stockage
- Changement complet de toutes les menuiseries par du « PVC » avec volets roulants
- Abaissement des plafonds et isolation dans les anciennes classes
- Rénovation de l'ensemble des toitures
- Suppression de l'ancien préfabriqué et **création d'une structure entièrement en bois de 200 m²**
- **Ouverture d'une 6ème classe**, construction d'une nouvelle structure abritant les CM1/CM2 et rénovation de l'ancienne garderie
- **Rénovation et agrandissement du restaurant scolaire** avec création d'une passerelle (140 repas environ y sont servis chaque jour...)
- Changement de l'ensemble des menuiseries du restaurant scolaire (2024)
- Mise en place d'une citerne à gaz réduisant les coûts de fonctionnement
- **Rénovation de la cour de l'école** et des barrières d'accès
- **Installation d'un espace jeux** et de 2 climatisations (2025)
- Participation aux transports et soutien aux sorties scolaires (classe de découverte...)

En ne citant que les principaux investissements, ce sont plus de 2,5 millions d'euros durant cette période.

CADRE DE VIE - SÉCURITÉ

LOGEMENT



- **Création de plusieurs lotissements** (communal et privé...)
- Création d'un espace de 13 logements avec Logelia, ce qui nous porte à 26 logements à caractère social
- Mise en place de **réserves foncières** destinées à recevoir des constructions (trois sites sont actuellement disponibles)
- **+ 38,65%**, c'est le pourcentage de l'augmentation de la population à Taponnat-Fleurignac depuis 2001
- **Achat et réhabilitation de biens immobiliers** pour y créer des logements (4)
- **Achat et rénovation ancienne ferme « Michaud »** création de 8 logements (en cours...)
- **Réaménagement de l'ancienne 141** (devenu RD 941) suite à l'ouverture de la déviation de Taponnat en trois tranches
1/ Côté nord jusqu'au restaurant > 1ère tranche **avec création zone 30**
2/ Du restaurant jusqu'à la zone d'emploi > 2ème tranche
3/ La place publique > 3ème tranche
- **Aménagement sécuritaire RD60** sur l'espace urbanisé (≈ 2Km) avec création d'un réseau d'eau pluviale
- **Création d'un cheminement doux** de 2 Km (Mairie- salle socio-culturelle – village seniors)
- Plusieurs opérations de voiries et bordures
- **Implantation de deux défibrillateurs** (école – salle socio-culturelle)

BILAN DE MANDAT

BILAN ET RÉALISATIONS 2001-2026

STRUCTURES PHOTOVOLTAÏQUES

DÉVELOPPEMENT DURABLE



- Edification d'une structure photovoltaïque de 600 m² aux ateliers municipaux (Arkolia)
- Mise en place d'**ombrières photovoltaïques** sur le parking de la salle socio-culturelle avec éclairage et bornes de recharges (LM Soleil)
- Couverture du boulodrome en 2 bâtiments photovoltaïques avec éclairage (LM Soleil)
- Implantation dans l'ancienne carrière d'un parc photovoltaïque au sol de près de 2H500 (Photosol)

Tous ces projets ont été réalisés sans l'aide financière de la collectivité. C'est même des retombées non négligeables pour la commune (soulte de 40 000 € pour les ombrières et 15 000 € par an pour le parc photovoltaïque)

- Réduction des points lumineux (environ 80) et changement de l'éclairage public et des bâtiments par des Led
- Mise en place sur la socio-culturelle de panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation de la structure et des écoles (à venir en 2026)
- Implantation d'une **borne pour recharge des véhicules électriques** sur la place publique (en cours)



BÂTIMENTS PUBLICS / SERVICES À LA PERSONNE

- Rénovation complète **salle socio-culturelle** (+ d'un an de travaux – coût 1 400 000 €)
- Favoriser l'implantation du **village séniors** qui va s'agrandir en 2026 allant jusqu'à 40 habitations en bois
- Favoriser l'implantation d'une **Maison d'Assistants Maternelles**
- Délocalisation et construction d'une **nouvelle boulangerie**
- Création d'un **espace bien-être** (Calypso)
- Réhabilitation complète du **multiple rural avec logement**
- Installation d'un cabinet d'infirmière
- Construction d'un **cabinet de « Kiné »** (2023-2024) coût 540 000€
- Mise en place d'une **licence « Taxi »**
- Ouverture d'une **bibliothèque**
- Création de **deux columbariums**, agrandissement et numérisation du **cimetière**
- Réaménagement de la **Mairie et des Archives**



MATÉRIEL ROULANT

- Achat d'un tracteur avec élagueuse
- Achat d'une **tondeuse autoportée neuve** et d'une remorque
- Achat d'un **tractopelle neuf**
- Achat d'un **véhicule utilitaire électrique**
- Achat d'un **camion de 3T5**
- Achat d'un **car scolaire neuf** de 33 places pour le ramassage et sorties scolaires

BILAN DE MANDAT

BILAN ET RÉALISATIONS 2001-2026

JEUNESSE

CULTURE

- Implantation d'un **city-stade**
- Implantation d'un **espace jeunes** (2-12 ans)
- Entretien et création d'**espaces sportifs**
- **Terrain de foot** et ses vestiaires
- **Terrain de pétanque** et son club-house
- **Terrain de tennis** et son local
- Mise en place **parcours fitness**
- Implantation de **table de ping-pong** avec espace pique-nique
- Reprise des **courses cyclistes** sur notre territoire (en 2025, le 22ème prix jeunes s'est déroulé à Taponnat)
- Mise en place d'une **fête communale** avec cinéma en plein air et feux d'artifice
- Participation au **téléthon**
- **Accompagnement des associations** dans leurs programmations



ASSOCIATIONS

PERSONNEL



- **Titularisation** de plusieurs agents
- **Favoriser les conditions de travail** (secrétariat, école, équipe technique)
- **Rénovation d'un espace** à l'équipe technique (restauration, douche...)
- **Aide aux forces vives** de la commune
- **Création de vestiaires**, salle de réunion au club de foot
- **Rénovation du dojo** (photo ci-jointe)
- Création d'un **espace pétanque**
- Création d'un **espace pour la chasse communale**

Voilà Mesdames et Messieurs, les principales réalisations qui ont jalonné mes nombreuses années à la tête de la commune et bien d'autres travaux de moindre importance mais tout aussi valorisant pour le bien-être des habitants. Certes vous le savez, nous ne pouvons jamais satisfaire 100% des administrés, mais mon but et celui de mes différentes équipes était d'en fédérer un maximum, on y est un peu parvenu.

Pour preuve, depuis 2001 jusqu'en 2025, aucune majoration des taux d'imposition communaux (seules les bases ont augmenté ce qui reste de l'administration fiscale. Ça Mesdames et Messieurs c'est du concret.

Malheureusement, il faudra actionner le levier fiscal pour les prochaines années vu le contexte aujourd'hui avec la baisse des dotations annoncées et les dépenses qui augmentent qu'il faudra bien sur juguler.

VIE COMMUNALE

TRAVAUX EN COURS SUR LA COMMUNE

FERME "MICHAUD"

Les travaux de réhabilitation de la ferme «Michaud» se poursuivent. Au regard des intempéries et d'un problème avec le Lot 1 Gros oeuvre/Maçonnerie, nous avons pris un retard d'un mois environ sur le planning établi.

- La couverture en tuile des différents logements vient juste d'être terminée.
- Les ouvertures (fenêtres) de l'étage vont commencer pour les logements 1 à 4.
- Le plaquiste est programmé pour les autres logements mi-février

Nous vous rappelons les différentes catégories de logements proposés : **6 T3 / 1 T4 / 1 T2**

Aujourd'hui 5 structures sont réservées. N'hésitez pas à contacter la Mairie pour tout renseignement ou pour acter votre candidature.



LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DANS LE VILLAGE "LES MÉTAYERS"

Les travaux de création du réseau d'assainissement collectif dans le village des Métayers, qui ont débuté en septembre dernier, sont maintenant terminés. L'entreprise SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE (AGENCE SNATP de L'HOUMEAU) a réalisé la pose de 830 mètres de canalisations (avec raccordement dans le terrain de la station de traitement des eaux usées) et de 17 tabourets de branchements.

Le passage sous la voie SNCF a nécessité la réalisation d'un forage horizontal à la tarière de 17 mètres (intervention de l'entreprise LANGER) à près de 2.50 mètres de profondeur. L'autorisation de réalisation de ces travaux sous une voie qui n'est plus en service depuis plusieurs années a été accordée par la SNCF après 1 an d'échange et la réalisation de plusieurs études pour valider le procédé.

Après la réception des travaux qui est programmée mi-février, les habitants recevront un courrier pour autoriser le raccordement des eaux usées sur les tabourets de branchement qui ont été posés.

Ces travaux, d'un montant de 318 000 € TTC ont été intégralement financés par la commune.

En parallèle de la création du réseau d'assainissement collectif, le SIAEP du Karst de la Charente a financé le renouvellement de la canalisation d'eau potable dans le village. 580 mètres de nouvelles canalisations en polyéthylène ont été posés et 15 branchements ont été renouvelés.

Ces travaux qui ont été réalisés en majeure partie dans la même tranchée que les canalisations d'assainissement ont permis de remplacer des canalisations en fonte grise qui avaient été posées partiellement en terrain privé dans les années 1960, et qui étaient obsolètes.

Ces travaux qui représentent un montant de 96 000 € TTC ont été intégralement financés par le SIAEP.

La commune prévoit, dès que les conditions météorologiques, seront favorables (au deuxième trimestre), une réfection totale de la voirie dans la zone des travaux.



DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE QUALITÉ POUR FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE !

Comme certains ont pu déjà le constater, une aire de jeux pour «jeunes enfants» a été installée à proximité des complexes sportifs: terrain de foot et terrain de pétanque, en dessous le lotissement de La Chassagne !

Deux tables de pique-nique dont une accessible aux personnes à mobilité réduite, une table de ping-pong et des agrès viennent compléter l'installation et permettre à tous la pratique de quelques exercicespour garder la forme en cette nouvelle année !

Pour rappel, ces installations font partie du projet sportif global avec le City stade déjà largement utilisé depuis un an !

BONNE ANNÉE SPORTIVE À TOUS !

VIE COMMUNALE

ÇA S'EST PASSÉ EN 2025 !



8 mai : cérémonie célébrant la fin de la seconde guerre mondiale



Cérémonie du 08 mai : en présence d'élus, d'anciens combattants, d'habitants de la commune, des enseignants et enfants de l'école primaire, au monument aux morts et à la stèle.

LA PRESSE EN PARLE

"Taponnat-Fleurignac parmi les grands"

La commune enregistre l'une des croissances de population les plus importantes du Département de la Charente - Officiel grâce à une politique «volontariste» au niveau du logement...

Article Charente Libre du 1er janvier 26

14 NAISSANCES

**9 UNIONS
2 MARIAGES
ET 7 PACS**

16 DÉCÈS



Vendredi 9 mai a eu lieu l'inauguration du nouveau cabinet de kinésithérapie en présence de Monsieur Jean-Charles Jobart, secrétaire général de la préfecture et sous préfet de l'arrondissement d'Angoulême, de la conseillère départementale du secteur, du président de l'association des maires de Charente Monsieur Jean-Michel Bolvin et de plusieurs maires du canton. Votre kinésithérapeute Mr Poulain aura plaisir de vous accueillir dans ses nouveaux locaux, rejoint depuis le 22 Septembre 2025 par Mr Corentin Cloos, kinésithérapeute.



Lundi 8 septembre : Taponnat-Fleurignac a rendu hommage aux résistants arrêtés en 1941 sur la commune, rappelant leur engagement pour la liberté et la République.



VIE COMMUNALE

JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025

Une manifestation s'est déroulée devant la Mairie, en présence du **sénateur François Bonneau**, des élus, de Mr Alain Prinsaud, Inspecteur de l'Éducation nationale, circonscription de Confolens, du président de l'association Laïcité République Charente, de l'équipe enseignante et de l'ensemble des 138 enfants de notre école.

L'objectif de cette rencontre s'articulait autour de la laïcité avec la plantation d'un arbre célébrant ainsi l'anniversaire de la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État.

Tous les intervenants ont rappelé les fondements de ce principe essentiel qu'est la laïcité entre liberté, respect et tolérance.

En célébrant ce jour les 120 ans de la loi de 1905, Mr le Maire a voulu rappeler l'esprit de concorde et de liberté qui a présidé à son élaboration en présence de tous les enfants de l'école de la commune dont quelques volontaires parmi les plus jeunes ont pris une poignée de terre pour la déposer au pied de l'olivier.

En fin de cérémonie, un lâcher de pigeons s'élevant dans le ciel de la commune a eu lieu, symbolisant la paix.



23 août 2025 : la traditionnelle fête de Taponnat s'est déroulée sous un soleil radieux et une température agréable avec au programme un bric-à-brac matinal, des options de restauration variées et une projection en plein air du film d'Artus, le tout couronné par un feu d'artifice mémorable.



Cérémonie de commémoration annuelle du 11 novembre célébrant l'armistice signé mettant fin en 1918 à la Première Guerre mondiale... une belle journée avec enfants et habitants de la commune venus nombreux.



Comme chaque année, la municipalité de TAPONNAT-FLEURIGNAC s'engage avec enthousiasme auprès des associations afin de récolter un maximum de fonds pour la noble cause de lutte contre les Myopathies et Maladies Orphelines portée par **l'AFM TELETHON !**

Un loto a été organisé le vendredi soir auquel de nombreux joueurs ont participé et, malgré les intempéries du samedi matin, une poignée de courageux a bravé la pluie pour une marche suivie d'un repas bien mérité !

La générosité des personnes participantes a ainsi permis de reverser la coquette somme de

2 482 €
À L'AFM TÉLÉTHON

Merci encore à tous ceux qui ont participé à ce beau rendez-vous annuel !

VIE COMMUNALE

LE COMPTOIR DE TAPONNAT

Restaurant, services et convivialité au coeur du village



UN LIEU DE VIE AU SERVICE DE LA COMMUNE

Situé au coeur de Taponnat-Fleurignac, Le Comptoir de Taponnat a rouvert avec une ambition claire : redonner vie à un lieu emblématique du village en proposant à la fois restauration, services de proximité et moments de convivialité.

Pensé comme un commerce moderne et accessible, le Comptoir s'adresse aussi bien aux habitants qu'aux actifs, associations et visiteurs de passage.

DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉS

Derrière le Comptoir, une équipe investie et passionnée oeuvre chaque jour en cuisine, en salle et au bar pour offrir :

- un accueil chaleureux,
- une ambiance simple et conviviale,
- une cuisine généreuse et sincère.

Ici, le lien humain est essentiel : on prend le temps d'échanger, de partager et de faire vivre l'esprit village.

UN COMMERCE DE PROXIMITÉ EN DÉVELOPPEMENT

Aujourd'hui, le Comptoir de Taponnat propose déjà plusieurs services essentiels à la vie du village :

- Bar – café
- Restaurant
- Dépôt de pain sur réservation uniquement
- Relais Poste

D'autres services viendront compléter l'offre courant de l'année, notamment :

- FDJ,
- Tabac,
- Épicerie de dépannage,
- ainsi que le développement du PMU sur 2027, afin de répondre toujours davantage aux besoins des habitants.

Cette montée en puissance progressive s'inscrit dans une volonté de pérennité, de qualité et de service durable.

LE MENU OUVRIER - MIDI EN SEMAINE

Chaque midi, du lundi au vendredi, le Comptoir propose un menu ouvrier, renouvelé régulièrement et accessible à tous.

Formules & tarifs :

- Entrée + Plat + Dessert : 16,50 €
- Entrée + Plat ou Plat + Dessert : 14,00 €
- Plat seul : 12 €

Une cuisine familiale, équilibrée et généreuse, particulièrement appréciée des actifs, artisans et employés du secteur.

LA CARTE - TRADITION & GOURMANDISE

En complément du menu ouvrier, la carte met à l'honneur :

- des plats traditionnels français,
- des recettes réconfortantes,
- des produits soigneusement sélectionnés.

La carte évolue au fil des saisons et des inspirations du chef, tout en conservant des incontournables appréciés de tous.

GROUPES, ASSOCIATIONS & EVENEMENTS

Le Comptoir de Taponnat accueille également les groupes, associations, entreprises et familles pour leurs repas et événements. Des prestations sur mesure sont proposées avec des menus prédéfinis, élaborés à partir d'un cahier des charges établi en amont, prenant en compte :

- le type d'événement,
- le nombre de convives,
- les contraintes alimentaires,
- le budget défini.

Une solution adaptée pour des repas conviviaux, réunions, événements associatifs ou familiaux, dans un cadre chaleureux.

UN ACTEUR DE LA VIE LOCALE

Tout au long de l'année, Le Comptoir de Taponnat proposera régulièrement des animations variées afin de faire vivre le village, favoriser les rencontres et offrir des moments conviviaux aux habitants, aux associations et aux visiteurs, dans un esprit de partage, de découverte et de bonne humeur.

Le Comptoir de Taponnat, c'est l'esprit village, aujourd'hui et pour demain.



POUR LES JOINDRE

LE COMPTOIR DE TAPONNAT
20, ROUTE DE LIMOGES
16160 TAPONNAT-FLEURIGNAC
Téléphone : 05.45.24.20.23
contact@lecomptoirdetaponnat.fr
www.lecomptoirdetaponnat.fr

f @Le Comptoir de Taponnat

VIE COMMUNALE

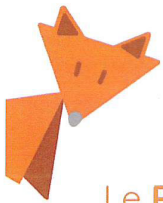
DERNIÈRE MINUTE !

La borne de recharge électrique pour véhicules située à l'entrée de la Place de la Mairie est en service depuis **le 2 Février 2026 !**



**DU NOUVEAU
À TAPONNAT**

Un **salon de toilettage** canin va ouvrir ses portes début Mars. Il sera implanté au 4 Bis Route des Chaumes 16110 Taponnat (ex salon de coiffure) Pour tout contact: Mme Lise GOURINCHAS Tel: 07 57 52 51 41 **f** @l'atelier au poil parfait



Vous êtes **Parents, Assistante Maternelle, Garde à Domicile**

Le Relais Petite Enfance Itinérant

est un service **GRATUIT**

pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.

Il vous accueille sur ses **permanences administratives, par tel/sms, mail ou sur rendez-vous,** (recherche d'un mode de garde, élaboration et compréhension d'un contrat, droits et devoirs ...)

1 rue de l'Aumônerie, La Rochefoucauld-en-Angoumois (bureau au sein de l'Espace France Service)

les lundi & mardi >> de 13h30 à 18h

le jeudi >> de 13h30 à 19h

le vendredi >> de 13h30 à 16h

Contact :

Agnès Décressat Hémon

EJE (Éducatrice de Jeunes enfants)

a.decressathemon@rochefoucauld-perigord.fr

07 60 80 91 77



Vous êtes **Assistante Maternelle, OU Garde à domicile**

Il propose des **Temps d'Accueil Collectifs (TAC) aux assistantes maternelles et garde à domicile** avec les enfants sous leur responsabilité, tous les matins sauf week-end et fermetures.

le lundi >> de 9h15 à 12h à St Adjutory

le mardi et le jeudi >> de 9h à 12h à Rivières

le mercredi >> de 9h à 12h à La Rochette

le vendredi >> de 9h à 12h à Chazelles



Fermetures

du 1 au 4 janvier
du 7 au 15 février
du 1 au 3, 8 au 10, 14 au 17,
et du 23 au 25 mai
du 4 au 14 juillet
du 1 au 23 août
le 2 septembre
du 17 au 25 octobre
le 11 novembre
du 22 au 31 décembre



Communauté de Communes
**La Rochefoucauld
Porte du Périgord**



Communauté de Communes
**La Rochefoucauld
Porte du Périgord**

établissement
soutenu par



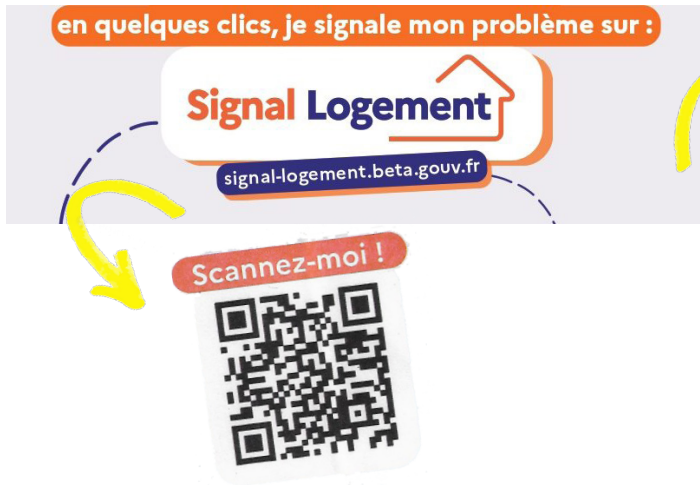
INFOS UTILES

SIGNAL LOGEMENT

Logement dégradé ou indigne, malgré vos démarches auprès de votre bailleur la situation ne s'est pas améliorée ? Signal Logement vous accompagne !

Froid, Danger, Nuisibles, Humidité, Infiltrations, Problèmes électriques, Insalubrité, Nuisances, Chauffage défectueux... Propriétaire occupant, locataire....

en quelques clics, je signale mon problème sur :



Signal Logement
signal-logement.beta.gouv.fr

Scannez-moi !

La DDT de la Charente réceptionne et oriente votre dossier vers le bon partenaire

Pour signaler mon problème, je peux également utiliser :

- @ ddt-signal-logement@charente.gouv.fr
- 📞 06.17.77.91.21
- ✉ Par courrier :
DDT de la Charente
43 rue du Dr Duroselle
Unité Habitat /Pôle Habitat Indigne
16000 Angoulême

DROITS ET INFORMATIONS

CPAM	36 46
Service social CARSAT	39 60
Service social MSA	05 46 97 50 50
Service social des indépendants	36 98
AGIRC-ARRCO	0 970 660 660
CAF	32 30
France services La Rochefoucauld	05 86 75 02 75
France services Marthon	05 45 23 58 22
ADIL 16	05 45 93 94 95
CIDFF Charente	05 45 92 34 02

ORGANISMES TUTELAIRES

ATPEC	05 45 95 14 65
UDAF	05 45 39 31 00
ATI	05 45 68 86 93

ACCES AUX SOINS

Centre hospitalier d'Angoulême	05 45 24 40 40
Médecine gériatrique	05 45 24 61 42
Soins de suite gériatriques / UCC	05 45 24 26 63
Neurologie	05 45 24 40 84
Service social	05 45 24 61 54
Centre hospitalier La Rochefoucauld	05 45 67 54 00
Hôpital de jour	05 45 67 54 24
Soins Médicaux et de Réadaptation	05 45 67 55 49
Service social	05 45 67 54 37
Centre Clinical	05 45 97 88 00
Clinique Saint-Joseph	05 45 38 67 00

SERVICES A LA PERSONNE

ADMR	05 45 37 00 50
Amical	05 86 30 32 46
AFC	05 45 20 04 36
Minibus La Rochefoucauld	07 81 07 59 86

Les portages de repas, la téléassistance et autres transports sont disponibles ici : annuaire.dac-16.fr



PRÉSENCE VERTE CHARENTE
Services à la personne

Livraison de REPAS à domicile
Laissez-vous tenter...

SUR TOUT LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

Des plats gourmands, TOUS LES JOURS !

avec des repas adaptés aux régimes

UN CHOIX À LA CARTE !
comme au restaurant !

Contactez-nous
05 45 97 81 30
contact@pv16.fr

Suivez-nous sur  PresenceVerteCharente

Besoin d'un coup de main ?
Nous avons également un service de **JARDINAGE – PETIT BRICOLAGE**
Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles

Devis gratuit

www.presence-verte-charente.fr



INFOS UTILES

L'ESPACE FRANCE SERVICES



France services

Liberté
Égalité
Fraternité



Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

L'Espace France Services

vous informe

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

1 Rue de l'Aumônerie
16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois
05 86 75 02 75
(+ facilement joignable les mercredis)
efs@rochefoucauld-perigord.fr

*Nos horaires
et + d'infos ici*



Déplacements France Services



CDC Montbron

Sans RDV les vendredis de 8h à 12h
Pas de fermeture

Mairie la Rochette

Les mardis de 14h30 à 17h30
Pas de fermeture

Mairie Chazelles

Les mardis de 14h à 17h
Pas de fermeture

Permanences numériques

06.58.63.74.38

mf.guichou@rochefoucauld-perigord.fr



Cafés numériques

Mairie Charras : Pas de café numérique
Médiathèque La Rochefoucauld : 20 janvier 14h à 18h
Médiathèque Montbron : 17 janvier 10h à 12h
Salle numérique Chazelles : 26 janvier 9h à 12h
Médiathèque Agris : 06 janvier 9h à 12h



Ateliers collectifs

Médiathèque Montbron

Windows 10 > Windows 11 :
Le 09 janvier de 10h à 12h

MJC La Rochefoucauld

Applis moi ça : Savoir gérer ses applications :
Le 27 janvier de 17h à 19h

EFS La Rochefoucauld/Angoumois

Windows 10 > Windows 11 :
Le 20 janvier de 9h30 à 11h30
Atelier CESU :
Le 22 janvier de 14h à 17h



*Tout le programme
disponible ici*



Tous les ateliers sont gratuits, tout public et sur inscription.

Permanences partenaires

Uniquement sur rendez-vous



Juriste logement

Vendredi 16 janvier
de 14h à 16h30
05.45.93.94.95



Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Charente

Juriste

Mercredi 14 janvier
de 14h à 16h
05.45.92.34.02



Charente
c.a.u.e.
INFO ÉNERGIE

France Rénov

Mardi 20 janvier
de 9h30 à 12h
05.45.92.95.93



DGFIP - Impôts

EFS La Rochefoucauld

Mercredi 7 et 21 janvier
de 14h-16h
impots.gouv.fr/contact

Mairie Montbron

Mercredi 14 et 28 janvier de
14h à 16h sans rendez-vous



Conseillère budget

Mercredi 28 janvier
de 9h30 à 12h
05.16.53.00.68

CALITOM - DÉCHETS VÉGÉTAUX : MODE D'EMPLOI

Flours fanées, tontes de gazon, feuilles, branchages, brindilles... Les végétaux peuvent être valorisés directement au sein du jardin et constituent des ressources naturelles et gratuites pour fertiliser et protéger ses cultures. Ainsi utilisés, ils retournent à la terre pour la nourrir. Un moyen également de limiter les déplacements dans les pôles de valorisation (déchèteries).



• LE COMPOSTAGE

Il permet de valoriser les végétaux du jardin et d'obtenir du compost, un fertilisant 100% naturel pour les plantations. C'est un bon complément au compostage des biodéchets de cuisine (épluchures, restes de repas...). La fourniture du 1er composteur est gratuite.

• LE BROYAGE

Pour de petits volumes, vous pouvez broyer vos petites tailles de haies fraîches avec une tondeuse thermique. Le broyat obtenu pourra être utilisé sous forme de paillis pour vos parterres et vos massifs. Pour de plus importants volumes, utilisez un broyeur de végétaux.

• AUTRES ALTERNATIVES

La tonte mulching de la pelouse, le paillage des sols... sont autant d'alternatives qui permettent de nourrir les sols et de valoriser les végétaux.

Retrouvez plein de conseils pour jardiner au naturel sur www.calitom.com.

• DES SOUTIENS FINANCIERS

Des aides financières sont attribuées pour l'acquisition de broyeurs individuels, la prestation de broyage à domicile, l'arrachage de haies de lauriers, thuyas, cyprès, l'achat d'essences à croissance lente.

Renseignements et demandes sur le site www.jagispourreduire.com

• LES VÉGÉTAUX SONT ACCEPTÉS EN PÔLE DE VALORISATION (DÉCHÈTERIES)

Les branchages doivent être d'un diamètre inférieur ou égal à 15 cm et d'une longueur maximum d'1 mètre. Attention à bien enlever les sacs poubelles, sacs biodégradables, bouts de ficelle, fleurs et pots en plastique,

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le brûlage des déchets de jardin (tontes, branchage, mauvaises herbes...) est interdit par la réglementation par l'article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental ». En effet, leur combustion produit des polluants très toxiques et dangereux pour la santé (composants organiques volatils, particules, dioxines...). De plus, ils peuvent représenter un risque important d'incendies et des nuisances pour le voisinage.

- Jeter ses déchets verts dans la nature est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les dépôts sauvages sont interdits dans les chemins, en lisière de bois ou au bord des rivières.

- Pour vous rendre au sein des pôles de valorisation, un Pass Valo gratuit est dorénavant nécessaire. Si vous ne l'avez pas encore, pensez à faire votre demande par courrier. ou en ligne sur <https://calitom.ecocito.com> ou

Toutes les infos sur

www.calitom.com

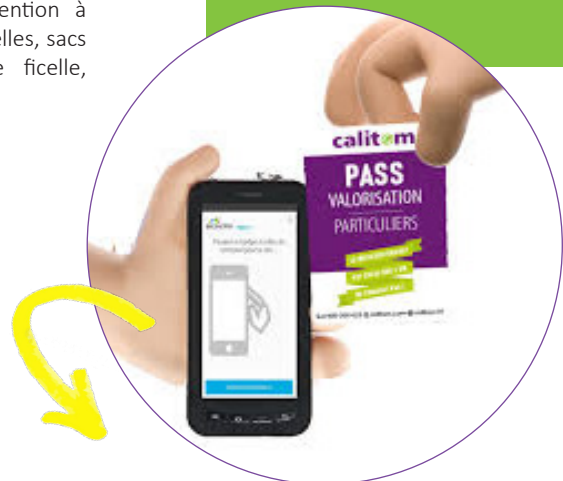
se procurer le pass valo

✉ Soit en retournant le [formulaire](#) disponible en ligne sur le site www.calitom.com

@ Soit en enregistrant la [demande électronique](#) sur le site www.calitom.ecocito.com



Après réception et enregistrement de votre demande, votre PASS vous sera adressé par La Poste sous 1 mois.



LES MODALITÉS DU PASS



Gratuit



Particulier



Un par foyer



Nombre de passages et quantités en terme d'apports de déchets **identiques**

N'oubliez pas...

Le PASS VALO est désormais obligatoire pour accéder aux pôles de valorisation (déchèteries) de CALITOM

Si vous ne l'avez pas encore, rendez-vous sur le site de Caliton pour en faire la demande

www.calitom.com

ASSOCIATIONS

LISTE DES ASSOCIATIONS PRÉSENTES À TAPONNAT-FLEURIGNAC

Sportives, culturelles ou de mémoire, retrouvez ci-dessous la liste des associations présentes sur la commune et leurs coordonnées.

AMICALE DES CHASSEURS

Monsieur Philippe Thoreau (Pdt)
Madame Annie Texier (Sec)
annietexier.fleurignac@gmail.com
06 82 03 76 67
06 99 73 71 49

AMICALE PÉTANQUE

Monsieur Frédéric Calvez (Pdt)
Monsieur Patrick Calvez (Tres.)
frederic.calvez1@orange.fr
calvez.fleurignac@wanadoo.fr
06 22 20 34 81/05 45 63 05 46

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Madame Camille Bourgaud (Pdte)
camillebougaud@yahoo.fr
06 17 74 05 55

CLUB DES SAGES

Mme BILLAULT Liliane (Pdte)
sboireau@orange.fr
05 45 62 13 93

JUDO CLUB TAPONNAT

Madame Vanessa Vempaire (Pdte)
Monsieur Yannick Vempaire
vempaire.vanessa@wanadoo.fr
vempaire.yannick@wanadoo.fr
06 81 62 89 77

US TAPONNAT FOOT

Monsieur Francis Leroy (Pdt)
taponnatfoot@hotmail.fr
06 70 14 28 64

ANCIENS COMBATTANTS AFN

Monsieur Gilles Verdegay (Pdt)
gilles.verdegay@laposte.net
06 03 64 51 31

CLUB INITIATION COUTURE

Madame Nadine MATHIAS (Pdte)
Madame PAILLOT Sylvie (Sec)
clubcouturetaponnat@orange.fr
06 18 15 03 60
06 31 47 54 64

COMITÉ DES FÊTES

Madame Sandrine Gaudin (Pdte)
sandrine.gaudin09@laposte.net
06 72 46 94 99

MCP LES TONY'S

Madame Maryse Merigeaud (Pdte)
merigeaud.ma@gmail.com
06 30 12 82 29

DIRECTEUR DES ÉCOLES

Monsieur Fabrice Moulinier
ce.0160614f@ac-poitiers.fr
05 45 62 03 95

MAISON DE L'ÂGE D'OR DE LA BELLONE

Madame Marie-Christine Rousseau (Pdte)
Monsieur James Rousseau (Sec)
mariechristine.rousseau1@gmail.com
06 78 19 88 74
06 30 73 56 54

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Monsieur Jean-Yves Prigent
05 45 61 00 23
06 42 34 88 53

CLUB DE TENNIS

Monsieur Nicolas Victoria
nicolasvictoria12@orange.fr
06 30 95 15 21



PROJET DE DERNIÈRE MINUTE...

Mr GUY DUTEIN, très intéressé par les jeux de lettres et de culture générale, a pour projet la création d'un club local de quiz style "Question Pour Un Champion" ou "Qui Veut Prendre Ma Place"! Pour ce faire, il est à la recherche de personnes intéressées afin de monter une association qui mettrait en œuvre le club et ses activités !

Pour toute information,
le contacter au 06 73 64 09 52

AGENDA

MANIFESTATIONS PRÉVUES SUR LA COMMUNE

FÉVRIER

Dimanche 22 Février : Loto organisé par L'UNC, salle socio-culturelle
Vendredi 27 Février : Concours de Belote organisé par le club des sages, salle socio-culturelle

MARS

Samedi 7 Mars : Concours Triplette organisé par le club de pétanque
Dimanche 8 Mars : Championnat Triplette organisé par le club de pétanque (début 8h30)
Dimanche 8 Mars : Repas organisé par l'Amicale de chasse, salle socio-culturelle
Dimanche 28 Mars : Théâtre par la troupe « les Amis de l'école », salle socio-culturelle

AVRIL

Vendredi 3 et Samedi 4 Avril : Loto organisé par le club de football, salle socio-culturelle
Samedi 11 Avril : Exposition « portes ouvertes » organisée par le Club de couture, salle socio-culturelle
Vendredi 24 Avril : Concours de Belote organisé par le club des sages, salle socio-culturelle

MAI

Vendredi 8 Mai : Cérémonie commémorative organisée par la Municipalité
Vendredi 8 Mai et Samedi 9 Mai : Loto organisé par le comité des fêtes, salle socio-culturelle
Jeudi 14 Mai (Ascension) : Repas Sanglier à la broche organisé par l'Amicale de chasse, salle socio-culturelle

JUIN

Vendredi 5 Juin : Concours de Belote organisé par le club des sages
Samedi 6 et Dimanche 7 Juin : Frairie organisée par le comité des fêtes
Vendredi 12 Juin : Remise des ceintures du club de Judo
Mardi 23 Juin : Doublette vétérans organisée par le club de pétanque
Samedi 27 et Dimanche 28 Juin : Fête des écoles organisée par l'association « les amis de l'école »

JUILLET

Dimanche 5 Juillet : Concours « tête à tête » organisé par le club de pétanque
Samedi 11 Juillet : Loto organisé par le club de pétanque
Dimanche 12 Juillet : Brocante organisée par le club de Football
Mardi 14 Juillet : Concours Doublette organisée par le club de pétanque

AGENDA

MANIFESTATIONS PRÉVUES SUR LA COMMUNE

AOÛT

Dimanche 23 Août : Fête organisée par la Commune (à confirmer)

SEPTEMBRE

Samedi 5 Septembre : Repas « Cochon de lait à la Broche » organisé par le comité des fêtes
Vendredi 18 Septembre : Concours de Belote organisé par le club des Sages, salle socio-culturelle

OCTOBRE

Dimanche 4 Octobre : Loto organisé par l'UNC « Animé par Johan » salle socio-culturelle
Dimanche 18 Octobre : Repas des aînés organisé par la municipalité

NOVEMBRE

Dimanche 8 Novembre : Repas du Club de pétanque
Mercredi 11 Novembre : Commémoration de l'Armistice 1918
Vendredi 20 Novembre : Concours de Belote organisé par le club des sages, salle socio-culturelle
Samedi 21 Novembre : Repas Choucroute organisé par le comité de Jumelage, salle socio-culturelle

DÉCEMBRE

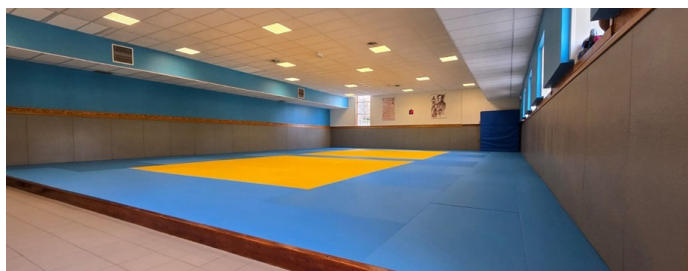
Vendredi 4, Samedi 5 et Dimanche 6 décembre : Manifestations en Faveur du Téléthon
Vendredi 11 décembre : Assemblée Générale du club de Judo, salle socio-culturelle
Samedi 12 et Dimanche 13 décembre : Loto du club de pétanque, salle socio-culturelle

SALLE SOCIO-CULTURELLE - TARIFS DE LOCATION

AU 1ER JANVIER 2025

Tarifs + Cautions	Caution		Associations TAPONNAT	Associations extérieures			Particuliers Habitants TAPONNAT			Particuliers Hors-commune		
	Semaine	Week-end	Par jour Du lundi au dimanche	Par jour Du lundi au vendredi	Week-end et jours fériés		Par jour Du lundi au vendredi	Week-end et jours fériés		Par jour Du lundi au vendredi	Week-end et jours fériés	
					1 jour	2 jours		1 jour	2 jours		1 jour	2 jours
Salle A + bar (petite salle)	150	300	Gratuit (40€ si recette)	80	110	130	80	110	130	160	210	260
Salle B + bar (grande salle)	200	400	70	140	170	220	140	150	170	240	300	350
Salle A, B + bar	350	700	90	180	210	260	180	200	240	340	410	460
Office cuisine	250	500	40	80	120	150	80	120	150	140	170	210

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



JUDO CLUB

Un dojo refait presque à neuf, une saison 2024-2025 qui s'est terminée avec 133 licenciés, c'est reparti sur les chapeaux de roues au Judo Club Taponnat

Le calendrier des compétitions se remplit et nous comptons déjà des nombreuses médailles chez les enfants.

Le Judo Club Taponnat propose toujours des cours de Taïso/Self Défense le mercredi soir. Le Taïso permet de renforcer son système musculaire, d'améliorer la maîtrise de ses gestes, d'augmenter sa souplesse et d'apprendre à se relaxer. N'hésitez pas à venir essayer.

Pour tous renseignements, contactez nous par mail
judoclubtaponnat@orange.fr

Suivez le judo club sur Facebook @Judo Club Taponnat

SÉANCES

MARDI et VENDREDI

18h30 - 19h15 Judo / Débutants et Pré-poussins

19h15 - 20h15 Judo / Poussins - Benjamins

20h15 - 21h30 Judo / Minimes et plus

MERCREDI

19h30 - 21h TAÏSO Self défense



LES AMIS DE L'ÉCOLE

Les amis de l'école de Taponnat sont heureux de vous communiquer la composition de leur nouvelle équipe qui a été élue lors de la dernière assemblée générale :

- Présidente : Camille GRAVAT
- Présidente adjointe : Justine LABROUSSE
- Secrétaire : Émilie DELAVALLADE
- Secrétaire adjointe : Aurélie BARJOU
- Secrétaire adjointe : Elodie ECKERN
- Trésorière : Laetitia BRIOLLET
- Trésorière adjointe : Océane DUPUY

Les fonds récoltés l'année passée nous ont permis de faire :

- don de 300 euros par classe
- offrir les confettis pour le carnaval
- faire cadeau de deux sapins de Noël à l'école ainsi que le goûter aux enfants et aux parents.

*J'peux pas
J'ai des rêves
à Coudre*

COUTURE

Depuis sa création en 1991, le club initiation couture est toujours actif, tous les samedis matin de 9 heures à midi dans la salle polyvalente de la commune, les passionnées de travaux d'aiguilles (débutantes ou expérimentées) se retrouvent toujours dans une bonne ambiance,

Début juillet avant la pause estivale, nous nous sommes réunies avec les conjoints pour une agréable journée : repas au restaurant, jeux divers l'après-midi et apéritif dînatoire le soir.

Nos rencontres hebdomadaires ont repris en septembre et de nouvelles cousettes nous ont rejoint, partagent les savoir-faire et échanges d'idées et de création dans la bonne humeur.

Tous types de projets sont réalisés : vêtements, retouches, sacs, nappes, déco, accessoires ...Chacune réalise l'ouvrage de son choix. Les machines à coudre, surjeteuses, fer à repasser sont à disposition des cousettes.

La cotisation annuelle est de 10 € et 3,50 € pour chaque présence du samedi. La petite pause café, thé et douceurs est obligatoire !

Le Club couture organisera une journée "portes ouvertes" le samedi 11 avril 2026 de 9H30 à 17H, afin de présenter quelques réalisations et créations diverses et découvrir le fonctionnement du club. Venez nous rencontrer !

Le Club Couture

Un loto a été organisé en novembre 2025, une partie des bénéfices sont attribués aux CE2-CM1-CM2 pour la classe de découverte qui se déroulera en juin 2026. Le reste sera partagé aux autres classes.

Pour continuer à soutenir l'école, nous organiserons plusieurs évènements en 2026 :

- Le 26 mars : Théâtre avec la troupe du cloître
- Le 27 juin : Kermesse de l'école
- Le 14 novembre : Marché de Noël

Pour cela nous avons besoin de bénévoles pour participer à ces évènements ! N'hésitez pas à vous joindre à nous.

Nous vous souhaitons une belle année 2026 !

L'équipe des amis de l'école de Taponnat

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

CLUB DES SAGES

Avec un programme annuel d'activités toujours aussi dynamique et diversifié le conseil d'administration termine encore une année riche en découvertes mais aussi pleine de convivialité au sein de ses adhérents pour l'année 2025 .

Ainsi nos très nombreux adhérents ont pu participer aux nombreuses activités proposées lors de notre assemblée générale avec les concours de belote, toujours aussi prisés par les amateurs du carton, sans oublier nos copieux repas dansants permettant de nous retrouver et passer ainsi un agréable après-midi et oublier les «bobos» quotidiens et enfin le programme voyage, également très demandé, par les amateurs d'aventures et de découvertes avec un spectacle cabaret, une Croisière à Cahors, un repas fruits de mer à la Rochelle, un voyage Noël avant Noël sans oublier la traditionnelle escapade shopping Espagnole.

Pour l'année nouvelle, le programme d'activités est en cours d'élaboration, celui ci sera présenté et proposé à nos nouveaux adhérents lors de notre Assemblée Générale le Vendredi 16 Janvier 2026 à 14h00.

Les membres du conseil et sa présidente vous souhaitent une bonne Année 2026

La présidente Mme BILLAULT Liliane

AMICALE DE CHASSE

L'année 2025 a été une fois encore riche en convivialité puisqu'au repas du 9 Mars, le nombre de participants a dépassé les 300 personnes venues se régaler dans une ambiance festive assurée par Jean-Marc.

Pour l'année 2026 une surprise est prévue pour agrémenter le repas.

Le sanglier à la broche du 29 Mai, jour de l'Ascension a lui aussi été un moment fort de Partage et d'Amitié, la journée s'est terminée bien au-delà du coucher de soleil par

Un lâcher-prise pendant lequel les bénévoles se sont bien amusés.

Les chasseurs n'oublient cependant pas leur mission qui est, en dehors du plaisir des journées au grand air de réguler le grand gibier et notamment le sanglier en pratiquant

Une pression de chasse constante afin de réduire les dégâts sur les cultures de nos agriculteurs, que nous remercions pour leur partenariat dans cette action.

- Le repas 2026 est fixé au Dimanche 8 Mars
- Le sanglier à la broche le 14 Mai au local

Nous vous rappelons qu'il y a toujours du civet, de la daube à disposition avec une petite nouveauté : des saucisses de sanglier excellentes et diététiquement meilleures que le porc.

Nous vous attendons encore cette année, nombreux à nos manifestations et vous souhaitons une belle année 2026 qui vous gardera en bonne forme pour partager avec nous ces bons moments.

A très Bientôt.



Photos Charente Libre



CLUB DE FOOT

La saison 2025/2026 a débuté en Septembre avec une seule équipe en 4 ème Division.

Ayant un effectif très restreint, nous sommes à la recherche de joueurs pour continuer à faire vivre le club.

Voici les dates de nos prochaines manifestations :

- *Vendredi 3 et Samedi 4 Avril 2026 : LOTO
- *Dimanche 12 Juillet 2026 : BROCANTE

Toute personne qui désire s'intégrer au club peut se renseigner au : 06 70 14 28 64.

Le Président,
Francis Leroy



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

AMICALE PÉTANQUE

Le club continue de progresser et de s'agrandir... L'année 2025 s'est terminée. Le club continue de s'étoffer avec la venue de nouveaux joueurs pour atteindre un effectif de 64 licenciés. C'est la première fois que nous dépassons la barre des 60.

Notre association a eu la tristesse de perdre plusieurs de ses adhérents cette année. Ces personnes sont : DESOULIERES Christian, GONZALEZ Pierre et VALLEE Paul. Le club ne les oubliera pas. Le club félicite l'ensemble des joueurs pour leur présence dans les différents championnats.

A noter, après un petit passage en division inférieure (2ème division), les féminines remontent en 1ère division, en se classant 1er de leur poule. Et pour finir en beauté, elles terminent 1ère en phase finale. Le club vous dit un grand bravo et merci mesdames pour cette belle saison.

Pour la première fois depuis la création de la journée interclub, le club de Charras nous a reçu pour une rencontre amicale et conviviale.

Cette journée a été appréciée par l'ensemble des participants. Nous avons organisé notre traditionnel loto du mois de décembre, sur 2 jours (Le samedi soir et le dimanche après-midi). Le club se joint à moi pour remercier toutes les personnes qui y ont participé.

L'amicale, toujours avec son esprit jovial et sa bonne humeur serait ravi de faire découvrir l'activité pétanque à ceux qui le souhaitent ainsi qu'à leurs enfants. Vous pouvez prendre contact avec le président du club.

Pour tout renseignement
contacter Monsieur CALVEZ Frédéric
au 05 45 38 18 20 ou 06 22 20 34 81.

Les entraînements se déroulent **le mardi après-midi à partir de 14h.**

Meilleurs voeux pour cette nouvelle année, et prenez soin de vous et de vos proches.

Le président.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Cette Année, la bibliothèque a perdu une bénévole active, Marie s'en est allée après un combat courageux contre la maladie laissant un grand vide pour les habitués de ce lieu d'échange.

Nous avons une pensée émue pour sa famille et son fidèle collègue Jean-Yves qui prendra fin Mars une retraite bien méritée après tant d'années à conseiller des livres ou fait la lecture aux enfants.

Nous faisons un appel aux personnes intéressées et de bonne volonté qui souhaiteraient consacrer un peu de leurs temps libres pour permettre à ce lieu de rencontre et de convivialité de perdurer. Les horaires actuels d'ouverture sont :

*** Le Mardi de 16h à 18h**

*** Le Samedi de 10h à 12h**

Malgré tout il sera possible de les modifier en fonction des disponibilités de chacun. Les bénévoles de la Bibliothèque vous souhaitent une belle année 2026 riche en lectures et en partages.

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes remercie tout d'abord ses bénévoles pour leur implication dans les manifestations sans eux rien ne se produirait.

Nous souhaitons également adresser nos meilleurs vœux aux taponnacoises et taponnacois pour cette nouvelle année.

Le comité des fêtes va réinstaurer la frairie le premier week-end de Juin. Nous comptons sur votre venue lors de nos prochaines manifestations !

Nous vous remercions pour tout. N'hésitez pas à nous contacter.

La Présidente Gaudin Sandrine
06 72 46 94 99

LA MAISON DE L'ÂGE D'OR DE LA BELLONE

Le Village Seniors a créé il y a 13 ans L'Association « Maison de L'Age D'or de La Bellonne »,

Elle propose des activités conviviales pour le plus grand plaisir de ses adhérents. Rejoignez nous ! Pour apporter vos idées et savourer les bons moments ensemble.

La présidente Mme ROUSSEAU Marie Christine

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

La section des Anciens combattants UNC – AFN-OPEX de TAPONNAT-FLEURIGNAC, présidée par Gilles VERDEGAY, profite de ces quelques lignes dans ce bulletin communal pour vous souhaiter ses meilleurs vœux pour l'année qui commence. Que cette dernière vous apporte Joie Bonheur et Santé et voit la concrétisation de vos vœux les plus chers.

L'association des anciens combattants de TAPONNAT a eu une activité des plus modestes tout au long de l'année 2025. En effet l'âge de nos adhérents nous a contraint de réduire nos activités.

Nous avons organisé deux lotos, un en Février et l'autre en Octobre. Ces deux manifestations ont remporté un franc succès et les gains obtenus serviront à régler les repas de l'année. Nous reconduisons bien évidemment ces deux manifestations l'année prochaine.

Notez dès à présent les dates de ces deux lotos de l'UNC TAPONNAT les Dimanche 22 février 2026 et Dimanche 04 octobre 2026. Nous vous invitons à venir nombreux, partager avec nous ces instants de convivialité.

Comme chaque année, les commémorations du 08 mai et du 11 novembre, ont rassemblé, outre les anciens combattants et les élus locaux, une nombreuse assistance constituée des habitants de TAPONNAT-FLEURIGNAC. Cette année encore, de nombreux Taponnacois et Taponnacaises ont montré leur motivation à perpétuer ce devoir mémoriel.

La présence des enfants de l'école de TAPONNAT, encadrés par leurs professeurs a été une nouvelle fois remarquée et appréciée. Malgré leur jeune âge, ces petits taponnacois ont compris le sens de ces commémorations et c'est toujours avec un peu d'émotion que nous les voyons déposer quelques fleurs sur le monument aux morts ou devant la stèle des maquisards de 1945.

Après le traditionnel « Pot des amis » offert par la Municipalité, les anciens combattants de la section se sont réunis pour un moment de convivialité autour d'un repas, qui s'est déroulé le 08 mai au restaurant « Le 1904 ». Le 11 novembre c'est dans le même établissement qui a pris le nom de « Le Comptoir de Taponnat », avec des nouveaux gérants Fabrice et Marie HAUTIN, que nous avons fait notre repas traditionnel. Nous y avons reçu un accueil chaleureux, et le Chef cuisinier ENZO nous a régalié. L'ensemble des convives a été ravi de ce repas qui s'est déroulé dans une ambiance de franche camaraderie. Ce sera avec plaisir que nous renouvellerons ces repas le 08 mai et 11 novembre prochains.

Cette année le 17 mai 2025, nous avons organisé le 42ème Congrès Départemental de UNC de la Charente. Toutes les sections UNC de la Charente étaient présentes. Le congrès s'est déroulé le matin dans la Salle des Fêtes de TAPONNAT-FLEURIGNAC. A la clôture du congrès, un défilé avec 32 drapeaux, précédé de la Fanfare de LA COURONNE, a pris la direction de l'Eglise de Taponnat où une messe a été célébrée. A l'issue, un dépôt de gerbe a eu lieu au Monument aux Morts de la commune. Un pot de l'amitié offert et préparé par la municipalité, a été servi sous un Tivoli devant la Salle des fêtes.

Un repas réunissant 150 convives, élaboré et servi par l'équipe du restaurant « L'escale » de PUYREUX (16), a clôturé cette journée festive.

La section UNC de TAPONNAT, perdant petit à petit ses membres les plus anciens, il s'avère très important pour la survie de notre association de recruter de nouveaux membres.

Comme les autres années, nous nous adressons aux militaires ou anciens militaires demeurant sur TAPONNAT-FLEURIGNAC, et nous savons qu'ils sont nombreux, pour leur demander de nous rejoindre. S'ils ont le titre d'ancien combattant pour avoir effectué une ou



plusieurs missions OPEX (Opérations Extérieures), ils peuvent s'inscrire à la Section. Nous leur indiquerons les droits et avantages auxquels ils peuvent prétendre.

L'UNC lutte pour que ces droits perdurent, s'attachant même à les élargir, afin d'en faire bénéficier un maximum de personnes issues du monde combattant, sans oublier les veuves d'anciens combattants.

Nous notons également que le terme d'ancien combattant, pouvant faire penser à une position ancienne et passée, a pour effet de rebuter un peu la nouvelle génération de combattants qui eux se considèrent encore jeune et on du mal à se voir « anciens ».

Nous indiquons à leur sujet que le terme ancien combattant n'apparaît pas dans le sigle de l'U.N.C., signifiant Union Nationale des Combattants. Il est donc légitime que les combattants actuels se sentent représentés par l'U.N.C. Nous les invitons à nous rejoindre, ce qui contribuera au rajeunissement de notre association.

D'autres combats sont à mener pour préserver nos droits et nous devons tous nous unir, jeunes comme anciens, pour atteindre le but final, fidèles à la devise de l'U.N.C : « Unis comme au Front ».

Ayant une meilleure représentativité auprès des institutions en place, nous pourrions ainsi mener de nouveaux combats dans la préservation et l'avancée de nos droits.

C'est pourquoi, nous invitons les Combattants OPEX (Opérations extérieures) de la commune de TAPONNAT-FLEURIGNAC et notamment les jeunes retraités qui désirent adhérer à la section, à se faire connaître.

Ils peuvent prendre contact avec son président Gilles VERDEGAY au 06.03.64.51.31.

Le Président Gilles VERDEGAY

MCP LES TONY'S

Encore une année de passée et toujours autant de plaisir à chevaucher nos motos pour parcourir les belles routes de notre région.

Si vous souhaitez rejoindre le club ou simplement venir faire quelques balades avec nous, vous pourrez trouver les coordonnées de Maryse, notre Présidente, en mairie de Taponnat.

Tous les membres du moto club des Tony's viennent vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2026

LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES : UN ENJEU DE SANTÉ ET DE SOCIÉTÉ

On en entend de plus en plus parler dans les domaines de l'éducation et de la santé publique, mais le concept mérite d'être précisé. Les compétences psychosociales (CPS) sont des ressources fondamentales que nous mobilisons tous au quotidien pour naviguer dans la vie.

1. UN RÉFÉRENTIEL SCIENTIFIQUE PRÉCIS

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les compétences psychosociales CPS sont « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne ».

En s'appuyant sur le référentiel de Santé Publique France, elles sont classées en trois grandes catégories interdépendantes :

+ **Les compétences cognitives** : elles regroupent la connaissance et la conscience de soi, la maîtrise de soi, la capacité à prendre des décisions éclairées, à résoudre des problèmes et à exercer son esprit critique.

+ **Les compétences émotionnelles** : elles incluent l'identification, l'expression et la régulation de ses propres émotions et de son stress.

+ **Les compétences sociales** : elles concernent la communication efficace, l'empathie, la capacité à coopérer et à cultiver des relations constructives tout en sachant poser ses limites.

2. LES BÉNÉFICES : DU BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL À LA COHÉSION SOCIALE

L'intérêt pour ces compétences dépasse le cadre du développement personnel ; elles constituent de véritables leviers pour la santé globale et la vitalité d'une communauté.

Sur le plan individuel, le développement de ces compétences agit comme un facteur de protection. Une personne dotée de CPS solides est statistiquement plus résiliente face aux aléas de la vie (épreuves personnelles ou professionnelles). Elles favorisent une meilleure santé

mentale et physique en limitant les comportements à risques et en renforçant l'autonomie et la capacité de choix de chacun.

Sur le plan collectif, des CPS développées apporteraient une réelle plus-value pour bien vivre-ensemble à travers un climat social apaisé et une solidarité renforcée

3. UNE VOLONTÉ POLITIQUE : LA STRATÉGIE NATIONALE 2022-2037

Cette approche scientifique est aujourd'hui au cœur de l'action publique. L'instruction interministérielle du 19 août 2022 a lancé une stratégie nationale multisectorielle inédite avec un horizon à 15 ans.

L'ambition est de faire en sorte que la « génération 2037 » soit la première à avoir grandi dans un environnement soutenant le développement de ses CPS à chaque étape de sa vie. Pour y parvenir, de nombreux secteurs sont mobilisés (Éducation nationale, Santé, Jeunesse et Sports, Agriculture) afin de garantir une continuité entre l'école, la famille et le milieu professionnel.

Cette politique repose sur la formation des professionnels, le soutien aux parents et le déploiement d'interventions validées scientifiquement (programmes probants) au plus près des territoires.



En investissant dans les compétences psychosociales, la communauté de communes et les acteurs locaux visent un objectif de long terme : permettre à chaque citoyen de disposer des ressources nécessaires pour prendre soin de lui-même et contribuer positivement à la vie de sa communauté.

QU'EN EST-IL DE LA CDC ?

La communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord participe au déploiement de cette politique. Le développement des compétences psychosociales est une action prioritaire aussi bien du Contrat Local de Santé que du Projet Educatif de Territoire.

Ainsi, après un diagnostic établi en 2025, un comité local composé d'acteurs territoriaux (Ah Toupie, MJC, collègues, professeurs des écoles, Maison des Solidarités, ARS, Promotion Santé, médecin, service communautaire de l'enfance et la jeunesse) s'est réuni pour travailler sur les actions locales à mettre en œuvre à court, moyen et long terme.

Pour 2026 :

- Des animateurs ALSH de la communauté de communes ont été sensibilisés aux CPS et vont mettre en place en 2026 des ateliers dédiés pour les enfants.
- D'autres ont été formés pour déployer le programme probant « ToiMoiNous » en partenariat avec des classes de CE2 ou CM1.
- Le programme probant « Un plugged » est mis en œuvre au collège de Montbron
- Des ateliers de développement des CPS sont animés dans les 2 collèges publics
- Une sensibilisation des familles lors d'événements annuels
- Une formation pour les acteurs locaux afin de favoriser une culture commune, un cadre d'intervention concerté entre tous et accompagner le renforcement des compétences psychosociales pour chaque public.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Le scrutin électoral des conseils municipaux est prévu pour les dimanches 15 et 22 mars 2026 (majorité absolue au 1er tour ou relative au second tour - Art L262 du code électoral).

Notre commune devra élire **19 conseillers** (+ 2 éventuellement), la gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi n°2016-1048 du 1 août 2016).

Pour rappel : il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a environ 2,9 millions d'électeurs non-inscrits et 7,7 millions de «mal-inscrits» (estimation Insee). Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette «mal-inscription».

- L'inscription sur les listes électorales était possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie.
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'Insee)
- L'inscription peut se faire en ligne ou en mairie. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

**Si besoin info-public.fr
a réalisé un document d'information
à destination des citoyens.**

Toute amélioration du nombre d'inscrits et de la qualité de l'inscription entraînera une réduction de l'abstentionnisme et sera donc favorable à la démocratie !

Dans la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin aux élections municipales est un scrutin de liste proportionnelle (avec une prime de 50% pour la liste arrivée en tête) à deux tours. Les listes doivent respecter la parité, c'est-à-dire être composées d'autant de femmes que d'hommes avec une alternance obligatoire. Les électeurs ne peuvent pas rayer des noms ou changer leur ordre sur les bulletins.

Au 1er tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié à pourvoir (prime majoritaire). Les autres sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

EXEMPLE DE RÉPARTITION DES SIÈGES :

Commune de plus de 1 500 habitants, 19 conseillers à élire, 1883 suffrages exprimés

• Liste A	979 suffrages	51,99%
• Liste B	814 suffrages	43,23%
• Liste C	90 suffrages	4,78 %
Total	1 883 suffrages exprimés	

Les listes A et B sont admises à la répartition des sièges. La liste C est éliminée (- de 5% des suffrages).

La liste A obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (51,99%) et la moitié des sièges, soit 10 sièges (10/2 = 9,5 sièges arrondi à l'entier supérieur puisqu'il y a plus de 4 sièges à pourvoir), 9 sièges restent à pourvoir.

Application de la répartition des sièges à la représentation proportionnelle.

Il faut calculer le quotient électoral en divisant le nombre de suffrages obtenus par les listes admises à la répartition par le nombre de sièges à répartir.

Dans notre exemple $979 + 814 = 1 793$ (listes A et B), divisé par 9 (nombre de sièges à pourvoir = 199,22 (quotient électoral)).

Autant de fois que les listes ont obtenu ce quotient, autant de fois, un siège leur est attribué soit :

- Liste A $979 \text{ divisé par } 199,22 = 4,91$ soit 4 sièges
- Liste B $814 \text{ divisé par } 199,22 = 4,09$ soit 4 sièges



Donc 8 sièges sont attribués selon la répartition proportionnelle. Il reste 1 siège qui doit être attribué selon la règle de la plus forte moyenne.

Pour attribuer ce siège, on ajoute fictivement à chaque liste un siège à ceux dont elle a bénéficié à la répartition proportionnelle puis on divise le nombre de suffrages de la liste par le nombre de sièges ainsi obtenus soit :

- Liste A $979 \text{ divisé par } 5 = (4 \text{ sièges } + 1 \text{ fictif}) = 195,80$
- Liste B $814 \text{ divisé par } 5 = (4 \text{ sièges } + 1 \text{ fictif}) = 162,80$

Le dernier siège est attribué à la liste A qui a eu la plus forte moyenne soit 195,80

Résultat final :

- Liste A = 15 sièges
- Liste B = 4 sièges

19 sièges pour notre exemple

PENSÉES ET CITATIONS POSITIVES

Antoine de Saint-Exupéry

« Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité. »
“Make your life a dream, and a dream a reality.”

Victor Hugo

« La liberté commence où l'ignorance finit. »
“Freedom begins where ignorance ends.”

Simone de Beauvoir

« Changez votre vie aujourd'hui. Ne pariez pas sur l'avenir, agissez maintenant. »
“Change your life today. Don't gamble on the future, act now.”

Walt Disney

“If you can dream it, you can do it.”
« Si tu peux le rêver, tu peux le faire. »

Nelson Mandela

“It always seems impossible until it's done.”
« Cela semble toujours impossible jusqu'à ce que ce soit fait. »

Helen Keller

“Keep your face to the sunshine and you cannot see a shadow.”
« Garde ton visage tourné vers le soleil et tu ne verras pas les ombres. »

Steve Jobs

“The only way to do great work is to love what you do.”
« La seule façon de faire du bon travail est d'aimer ce que l'on fait. »

Eleanor Roosevelt

“Believe you can and you're halfway there.”
« Crois que tu peux y arriver et tu as déjà fait la moitié du chemin. »